

OBSERVATIONS DU PUBLIC – ENQUETE PUBLIQUE – ATHIES METHANISATION

Observations N°3 :
du 30/09/2017

Bonjour,

Les services de l'Etat dont Monsieur le Préfet sont responsables de la sécurité des habitants. Tout le monde sait qu'une station de méthanisation sur le territoire urbanisé de la commune d'Athies-sous-Laon représente un danger évident et une nuisance ad vitam.

Il convient que les services de l'Etat fassent ce qu'ils doivent faire dans ce dossier.

"Les gens"ont l'air comme ça, naïfs et à la merci des puissants mais à notre époque ce n'est qu'une apparence, un artifice. Oui, l'information circule.

Allez, soyez raisonnables, il faut arrêter ce projet de méthanisation à Athies-sous-Laon.

Cordialement.

Luis Tornés

Observations N° 4 :
du 30/09/2017

Messieurs les Commissaires enquêteurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes au format PDF mes observations ainsi que celles de mon épouse sur le dossier Athies Méthanisation faisant l'objet de l'enquête publique ouverte depuis le 13 septembre 2017.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous salue bien respectueusement.

PDF en annexe (3 + 4 pages)

Observations N°5 :
du 01/10/2017

Je suis contre l'usine Papin de méthanisation car trop près des habitations .Cette usine va amener que des nuisances .

Augmentation de la circulation de camions

Pollution de l'air

Risques d'explosions

Dégradation de la vie quotidienne

Mr Normant guy

61 rue de Laon

02840 Athies sous Laon

Observations N° 6 :
du 01/10/2017

Bonjour

Voici ma question

L usine de methanisation devait permettre en injectant dans le digesteur les eaux de la station de lavage et permettre de résoudre le problème des eaux de lavage des camions. Or selon messieurs Papin il n'y a plus de station de lavage et que les citernes ne sont plus lavées sur Athies. A quoi faire donc cette usine ?

Mr Leblond

Athies sous laon

Observations N°7 :
du 01/10/2017

Bonsoir

Comment peut t on faire confiance à des gens qui ne maîtrisent pas les outils technologiques ? Le site Athies Methanisation correspond à un site de vêtements. Comment peut t on dans ce cas autoriser des gens à gérer une usine de methanisation classée ICPE ?

Si c'est gens maîtrisent les risques de pollution comme ils gèrent leur site internet. On doit avoir peur.

Mme Leblond

Athies sous laon